



ARRÊTÉ DU MAIRE N° MA-ARR-2026-090

Arrêté établissant le tableau d'avancement de grades

Le Maire de Bastelicaccia

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n°MA-DEL-2025-060 en date du 24.11.2025 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité social territorial en date du 28.11.2025,

Vu l'arrêté n°MA-ARR-2025-184 en date du 22.12.2025 établissement des Lignes Directrices de Gestion (LDG) après avis du comité social territorial en date du 28.11.2025,

ARRETE

ARTICLE 1 - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2026** est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal 2è classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
	SANGUINETTI SARA	Adjoint administratif	<u>01/11/2026 (au plus tôt)</u>

Avancement au grade de : ATSEM principal 1er classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
	SARACCO MELODIE	ATSEM principal de 2è classe (33h30)	<u>01/09/2026</u>
	SATGIA SABRINA	ATSEM principal de 2è classe (33h30)	<u>01/09/2026</u>
	LECA CELIA	ATSEM principal de 2è classe (33h30)	<u>01/09/2026</u>

Avancement au grade de : Adjoint technique principal 2è classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
	PITTONI ALEXANDRE	Adjoint technique principal de 2è classe (35h)	<u>01/09/2026</u>
	TIRROLONI JEAN FRANCOIS	Adjoint technique principal de 2è classe (35h)	<u>01/09/2026</u>
	AGNESA MORGANE	Adjoint technique principal de 2è classe (33h30)	<u>01/09/2026</u>

Avancement au grade de : Adjoint technique principal 1^{ère} classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
	QUESSADA MARIE JOSEE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (33h30)	<u>01/09/2026</u> <i>(au plus tôt)</i>
	BEAUJEAN CECILE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (33h30)	<u>01/09/2026</u> <i>(au plus tôt)</i>
	BERNARDINI NOELLE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (33h30)	<u>01/09/2026</u> <i>(au plus tôt)</i>

ARTICLE 2 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Corse du Sud** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3 -Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera: - publié ou affiché en collectivité.

Fait à Bastelicaccia, le 27 mai 2026

Le Maire,

Félix BRUSCHI.



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.